

# Anafé

Association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers

## Nouvelles publications

### Visites dans les zones d'attente de province et d'outre mer en 2007 et 2008

8 juillet 2009

Depuis que les zones d'attente ont été instituées par le législateur en 1992, le rôle des associations a profondément évolué. Les zones d'attente ont aussi connu des transformations importantes, au gré des flux migratoires effectués par les étrangers en quête d'asile en France ou souhaitant y effectuer un séjour.

L'Anafé n'a cessé de faire part des observations qu'elle a pu recueillir dans de nombreux rapports<sup>1</sup>. Elle est également intervenue au soutien d'étrangers présents dans ces diverses zones, notamment dans certains ports, et a alerté les pouvoirs publics sur les pratiques dont elle a eu connaissance.

Ce rapport a pu être réalisé grâce à la contribution des nombreux visiteurs habilités pour le compte de l'Anafé ou d'associations qui en sont membres.

En 2007 et 2008, les associations ont pu effectuer 40 visites dans les zones d'attente de province et d'outre mer (dont 3 visites début 2009)<sup>2</sup>.

Elles ont noté des difficultés d'accès dans certaines zones et constaté la très grande disparité en matière d'hébergement et conditions de maintien.

Les associations ont enfin pu observer de nombreuses violations des droits, à commencer par l'impossibilité de pouvoir se faire assister juridiquement. En effet, dans la quasi-totalité des zones d'attente de province et outre mer, aucune liste d'avocats, ni aucun numéro de téléphone d'association n'est affiché au sein du local d'enfermement.

### Bilan des permanences téléphoniques (année 2008)

L'Anafé publie également aujourd'hui un bilan de ces permanences téléphoniques pour l'année 2008. Ces permanences permettent d'offrir une assistance aux personnes qui se trouvent dans les zones d'attente de province et dans celle de l'aéroport d'Orly.

Ce rapport a été réalisé par les permanenciers notamment ceux de la Ligue des droits de l'homme.

**Pour commander les rapports, merci de renvoyer ce coupon accompagné de votre règlement par courrier à l'adresse suivante :** Anafé, 21 ter, rue Voltaire - 75011 Paris ou par e-mail à [contact@anafe.org](mailto:contact@anafe.org)

Prix du bilan : 8 euros de soutien (frais d'envoi compris)

|  |                |
|--|----------------|
| Nom - Prénom   | .....          |
| Nombre d'exemplaires   | .....          |
| Adresse (merci de nous précisez si vous avez besoin d'une facture)                         | .....<br>..... |
| Adresse électronique (si vous souhaitez être inscrit sur la liste de diffusion Anafé info) | .....          |

**Ces rapports sont en ligne sur notre site :** <http://www.anafe.org>

<sup>1</sup><http://www.anafe.org/publi.php>

<sup>2</sup>Les visites concernant les zones d'attente de l'aéroport de Roissy et d'Orly font l'objet d'un rapport à part